

VIVRE POISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Décembre 2019 - Janvier 2020

n°134

Ludovic BUSTOS,
Maire de Poizat,
le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal

*vous souhaitent
de belles fêtes de fin d'année.*

Rendez-vous en



Le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de vous accueillir
pour la traditionnelle cérémonie des vœux

le vendredi 24 janvier 2020 à 19h

à l'Espace Culturel Léo Lagrange, ou à défaut salle Jacques Higelin.

Le **VIVRE POISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site
et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 18 novembre 2019

Ressources humaines

- L'attribution d'une prime de fin d'année pour deux agents en contrat aidé, au prorata de leurs temps de travail
- L'attribution d'une prime exceptionnelle de fin d'année, pour une agente titulaire recrutée en cours d'année
- Le complément des modalités d'attribution du régime indemnitaire du personnel communal pour les régisseuses principales

Administration générale

- Le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale Georges Brassens

Métropole

- L'approbation et la signature des nouvelles Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et Convention Territoriale d'Objectif et de Moyens (CTOM), qui intègrent des évolutions locales ayant des incidences sur la politique d'attribution en matière de logement social
- L'approbation d'une convention entre la commune et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) relative aux modalités d'entretien des mobiliers voyageurs
- L'approbation et la création de la société publique locale « Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise » et prise de participation de la commune à hauteur de 500 €

Finances

- L'attribution d'une aide exceptionnelle de 300 € à l'association l'Harmonie d'Eybens Poisat, pour participer au prix des municipalités dans le cadre du concours organisé

à l'occasion des 150 ans de l'association

- La décision modificative n°1 au budget participatif 2019 relative à des transferts entre chapitres et à budget constant pour les deux sections de fonctionnement et d'investissement
- L'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association la Villanelle

Marchés publics

- L'attribution du marché public de restauration scolaire pour la période 2020 - 2023 à l'entreprise Guillaud Traiteur. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable trois fois et pour un montant maximum de 220 000 € HT

Déplacements

- La prise de participation de la commune au capital de la société CITIZ Alpes-Loire à hauteur de 750 €
- La signature d'une convention avec CITIZ Alpes-Loire pour la mise en place d'un service d'auto partage sur le territoire de la commune

Informations

Signatures

- d'une convention avec les associations ADAMS et ULISSE, fixant les modalités pratiques et financières de mise à disposition de personnel dans le cadre de remplacement ou de surcroît d'activité jusqu'au 31/08/2020, pour un coût horaire de 19.60€ TTC
- d'un avenant à la convention de partenariat 2019/2020 avec l'AD-PA, fixant le montant de la subvention pour l'année 2020 à 1 099.50 €
- d'un marché avec l'entreprise CHAPONOST, pour la réalisation de fondations spéciales par micro pieux, pour l'aménagement et l'extension de l'espace Léo Lagrange, pour un montant de 18 000€ HT
- du renouvellement de l'adhésion à l'association Y-Nove pour l'année 2019/2020 d'un montant de 500 €

- de l'avenant n°1 relatif à la suppression de Mme Mouttet Béatrice, architecte associée, dans l'équipe de maîtrise d'œuvre du marché Leo Lagrange (aucune incidence financière pour la commune)
- d'un marché avec l'entreprise Isère Clean pour la réfection de la clôture et du filet pare-balls du stade de football, pour un montant de 8 750 € HT
- d'un marché avec l'entreprise Techni B pour le remplacement des menuiseries extérieures du premier étage de la mairie pour un montant de 4 554.17€ HT
- d'un contrat avec l'entreprise SVP, pour un service d'expertise juridique à la demande. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans pour un montant de 1 940€ HT /an
- de la convention M'Pro niveau 1, avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'Agglomération Grenobloise. L'objectif est de définir les engagements entre la commune et le SMTC concernant la mise en œuvre et la promotion du Plan de Mobilité. Convention valable 2 ans
- d'un marché avec l'entreprise LP Etanch, pour la réfection de l'étanchéité des toitures terrasses des garages de la Maison Solidaire. Coût : 6 995.50 € HT

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 9 décembre
et 3 février à 20h
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Mardi 10 décembre à 20h30

Salle Vigier

- **Soirée-débat du PEL (Plan Éducatif Local)**
«Les émotions : les comprendre, les accompagner pour construire la confiance en soi»
Vendredi 7 février à 20h

Les comptes rendus officiels et complets des Conseils Municipaux sont consultables sur le site www.ville-poisat.fr
-> onglet mairie/
-> le Conseil Municipal/
-> les comptes rendus

PROJET CŒUR DE VILLAGE



Le bout du tunnel !

Les plantations ont été réalisées, le projet a été inauguré le 16 novembre en présence du Président de Grenoble-Alpes Métropole, le revêtement définitif de la piste cyclable avenue d'Eybens est enfin posé : le projet «Cœurs de Villages / Cœurs de Métropole - Poisat» touche à son terme.

Pour autant, le centre de Poisat et ses abords ne sont pas encore dans leur état définitif ; restent à réaliser, à la date de bouclage de ce numéro de Vivre Poisat :

- le «grenailage» de l'enrobé sur la voirie traversant la place, afin de l'éclaircir pour bien marquer la zone de rencontre
- l'application de bandes de résine spéciale pour matérialiser les traversées suggérées pour les piétons (mais non obligatoires : nous sommes en zone de rencontre !)
- l'achèvement du marquage réglementaire des différents stationnements avenues Dunant, Lhenry, d'Eybens et Pierre-Mendès-France
- l'implantation de mobilier supplémentaire -potelets déformables et bornes amovibles- en différents endroits de la place pour limiter le stationnement anarchique et prévenir les intrusions de véhicules (livraison prévue début-janvier)
- l'installation de poubelles/cendriers et de distributeurs de sachets pour déjections canines (idem)

- un complément de protection des végétaux

- la reprise de quelques secteurs où l'état du béton ne donne pas satisfaction, en particulier devant l'entrée de la supérette

- avenue d'Eybens : suite à une sollicitation pertinente des riverains, les services de la Métro ont proposé un dispositif visant à apaiser la vitesse et sécuriser la traversée des piétons en aval de la rue Debussy en direction d'Eybens. Ceci sera réalisé prochainement en parallèle du projet principal

- au carrefour Lhenry / Berlioz : réalisation d'un rétrécissement incitant davantage à ralentir. De plus, une place de stationnement sera supprimée sur le côté pair de l'avenue Lhenry afin de permettre davantage de visibilité au débouché de la rue Berlioz

- sur la rue Rameau : implantation d'un pincement pour ralentir les véhicules à hauteur du virage/place de la Pinéa sur la rue Saint-Saëns : remise en place des «écluses» imposant un sens alterné qui avaient été retirées le temps des travaux pour permettre la circulation du bus C7

Il restera à observer le fonctionnement de l'ensemble du secteur au cours des prochains mois et apporter si besoin des ajustements.

Une nouvelle fois, toutes les observations - constructives ! - sont les bienvenues.



Afin de bien partager les règles associées à la nouvelle réglementation de la circulation et du stationnement dans le nouveau centre de Poisat, un dépliant a été réalisé ; vous pourrez le trouver :

- à l'accueil Mairie
- dans les commerces
- en ligne sur le site ville-poisat.fr à la rubrique Cadre de vie / Grands projets / Cœur de village

Des actions, pédagogiques dans un premier temps, seront menées avec le concours de la Gendarmerie afin que la réglementation soit connue et respectée par tous.

Nous vous confirmons en particulier que la zone bleue est bien officiellement en vigueur, impliquant l'utilisation du disque de stationnement standard européen. Un certain nombre d'exemplaires sont encore à disposition gratuitement à l'accueil Mairie.

Les modalités horaires de la zone bleue sont rappelées secteur par secteur sur les panneaux réglementaires.

Souhaitons que ce nouveau centre, avec les traditionnelles illuminations de Noël, contribue à vous faire passer de belles fêtes de fin d'année.

Hervé Fanton,
conseiller municipal délégué aux déplacements

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers.

Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique «nous contacter».

► Sapinou à Poizat

Opération pilotée
par la Métro

APRÈS LES FÊTES...
OÙ JETER SON SAPIN ?



Toutes les bonnes choses ont une fin... Après les fêtes de fin d'année, ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé !

Deux solutions s'offrent à vous :

• **Points de collecte temporaires**

La Métropole et la Ville organisent, **du 2 janvier au 2 février**, la collecte des sapins sur des points de collecte temporaires et identifiés.

A Poizat, les points de collecte seront situés sur la esplanade du 8 mai 1945 et Prémol, une affiche sera apposée à l'endroit exact.

Votre sapin sera ensuite broyé, puis recyclé en broyat dans les espaces verts et parcs publics !

• **L'une des 20 déchèteries de la Métropole qui collectent les déchets végétaux**

Déchèteries les plus proches : Eybens et Saint-Martin-d'Hères.

<https://www.lametro.fr/271-je-cherche-une-decheterie.htm>

Votre sapin sera broyé et valorisé en compost !

Sont acceptés : les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, bûchette...)

Ne sont pas acceptés : tous les sacs, les pots, les sapins en plastique, les sapins naturels avec neige artificielle, les guirlandes et autres décorations

ET LES AUTRES DÉCHETS ?

- Bouteilles de champagne et de vin, autres bocaux ou pots en verre ? Le verre, c'est dans le conteneur à verre !

- Papiers cadeaux, emballages en carton ou en plastique ? Tous les emballages et les papiers se jettent dans la poubelle verte « Je trie » !

- Vieux jouets et autres objets délaissés ? Pensez aux associations locales ou à l'un des chalets du réemploi des déchèteries de Saint-Egrève, Meylan ou Champ-sur-Drac.

Toutes les bonnes adresses dans le guide du réemploi sur : www.moinsjeter.fr

► Collecte des déchets alimentaires

Les bacs marrons sont ramassés tous les vendredis depuis le 22 novembre.

Les sacs compostables sont disponibles en mairie.



► Elections

Ce qui change dès les élections municipales de 2020

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales de mars 2020, il est donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> (ce lien est accessible directement sur le site ville-poisat)

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



► Déclaration annuelle de ruches

Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
 - la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
 - la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,
- Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).





Rendre les trottoirs aux piétons

La situation est correcte, mais restons toujours bien vigilants. C'est la fin de l'automne, donc n'oubliez pas de tailler vos haies une dernière fois, afin qu'elles ne débordent pas sur les trottoirs. Les piétons surtout les personnes âgées, avec poussettes ou à mobilité réduite vous en remercient.

Petit rappel, les riverains doivent aussi ramasser les feuilles de leurs arbres qui tombent sur les trottoirs, et surtout quand il n'y a pas d'arbres sur l'espace public.

C'est vrai également pour la neige, qui va sans doute tomber aussi cet hiver.

Le déneigement de la commune

Vous pouvez vous reporter à l'article paru page 6 du VP 123, et mis depuis cette date dans le site page Cadre de Vie/environnement/actions locales.

Ce qui a été fait ces 3 derniers mois

Les travaux Métro :

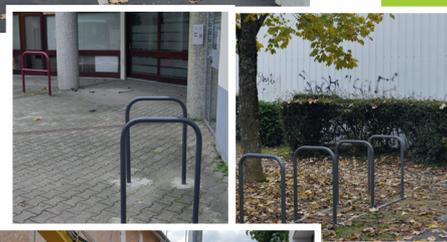
- Au Centre Village : voir l'article d'Hervé Fanton à ce sujet, dans ce numéro.
- Des arceaux vélos ont été placés place du Temps Libre, près du Centre Médical et à Champ Fila près de la salle Camille Claudel.
- Le chantier de la Régie Eau et Assainissement se poursuit rue Théodore Dubois. Ils devraient être terminés dans la première semaine de décembre, avec un revêtement provisoire en «bicouche». La rue sera rendue ainsi aux riverains dans les mêmes conditions qu'avant le chantier. Le revêtement définitif sera réalisé après la période hivernale, avec une qualité comparable à l'aménagement existant auparavant.
- La campagne d'élagage des arbres d'alignement Métro a été réalisée dans la 2ème quinzaine de novembre.

Les travaux communaux :

- Dans la cour de l'école élémentaire, les plantations ont été réalisées sur les parties hautes des modules en bois posés cet été dans le cadre de l'opération Hop Durable. Il y a encore quelques barrières autour pour protéger le gazon qui est en train de repousser.
- Les travaux d'aménagement du hall d'entrée et de l'extension de l'espace culturel Léo Lagrange sont en cours. La mairie est accessible par de nouvelles portes coulissantes qui sont déjà très appréciées.
- L'étanchéité des terrasses sur les locaux techniques du bâtiment Les Magnolias, derrière le multi-accueil ont été refaites.
- Les filets pare-balls ont été renouvelés dans le City Stade.
- Les clôtures et les balustrades autour du stade ont été modifiées afin d'améliorer la sécurité des joueurs et des spectateurs. Le filet de protection coté allée Pablo Picasso va aussi être changé.
- Esplanade du 8 mai, le caniveau central qui était très déstabilisé a été déposé et remplacé par un revêtement en enrobé, c'est ainsi plus sécurisant.
- Les tailles des haies et des arbustes ont été faites, et le ramassage des feuilles a commencé. Comme il y en a beaucoup, nous vous remercions par avance de votre compréhension.
- Des fleurs de saison ont été plantées dans les jardinières, merci à tous de les respecter car certaines sont très vite dérobées...
- Au chalet des Sports, les chenaux ont été changés, ainsi que la partie basse des bardages bois. La peinture sera faite l'année prochaine.
- La pose des illuminations a débuté le 20 novembre. Cette année, elles vont être adaptées au nouvel aménagement de la place Georges Brassens.

Ce qui se fera dans les 2 prochains mois

- Tous les travaux du centre village place Georges Brassens, avenue Henri Dunant et avenue d'Eybens devraient être terminés, sauf si la météo s'avérait catastrophique.
- Les travaux de réaménagement de l'espace culturel Léo Lagrange vont se poursuivre jusqu'en février 2020.
- La campagne d'élagage des arbres communaux sera faite.
- La borne fontaine de la place de Romage devrait être changée.
- L'opération de 10 logements locatifs sociaux réalisée par le bailleur social Pluralis va être engagée au coin des rues Berlioz et Debussy en face du multi-accueil. Elle débutera par la démolition du bâtiment existant et la construction du nouveau bâtiment suivra. Toutes les précautions seront prises pour qu'il y ait le minimum de nuisances pour les riverains.



Ateliers découverte Handi'férance

Pour débiter l'année, le service Enfance Jeunesse a voulu mettre l'accent sur l'un de ses objectifs pédagogiques « grandir et vivre ensemble de manière solidaire, coopérative et citoyenne » en organisant un atelier découverte de sensibilisation au handicap lors du périscolaire. Ainsi, les vendredis de septembre à octobre, de 16h30 à 17h30, les enfants du groupe élémentaire ont pu explorer tous « hand'semble » les différences liées aux handicaps.

L'atelier fut animé par Gonca que nous avons d'abord rencontrée lors d'un remplacement qu'elle avait effectué à l'accueil du service enfance jeunesse. Intéressée par la curiosité des enfants sur son « mode de déplacement à roulettes », nous avons poursuivi l'aventure ensemble en construisant avec Rose, animatrice référente handicap depuis deux ans au centre, ce cycle de sensibilisation et d'exploration de différentes situations de handicaps.



Au programme différentes animations et supports pédagogiques pour

- évoquer le handicap sous différentes formes (moteur, mental, sensoriel) : courses les yeux bandés et goûter à l'aveugle, démonstration et découverte d'équipements adaptés aux personnes en situation de handicap (fauteuil roulant, béquilles, déambulateur), exercice de s'habiller en ne bougeant qu'un seul bras, jeux symboliques à partir de figurines et poupées en situation de handicap, dessin animé à partir de l'ouvrage « les casseroles d'Anatole », lectures d'albums sur le handicap, questionnaire et photolangage autour des handicaps invisibles (autisme, bipolarité...)
- expérimenter des situations d'entraide, alimenter la réflexion, faire évoluer les représentations et développer le respect et la tolérance...

Le cycle s'est terminé par la réalisation d'une fresque sur le thème du handicap et de la différence ; et pour répondre à l'intérêt manifesté par les enfants, un atelier de sensi-

bilisation à la langue des signes sera proposé les vendredis de la période de novembre décembre avec Lucile, une intervenante de Mim&Signes. Renseignements et inscriptions service enfance jeunesse : Sur le portail famille ou 04 76 25 89 19 ou contact.cscs@ville-poisat.fr

Un pôle jeunesse en pleine dynamique !

Depuis la rentrée de septembre, le pôle jeunesse a repris son activité sur les chapeaux de roues.



Les deux premières soirées jeunes ont fait carton plein autour de thèmes variés tels que Crêpes Party et Loup-Garou dans une salle aménagée pour l'occasion à l'ambiance tamisée et mystérieuse.

Autres soirées jeunes :

- **Vendredi 22 novembre** avec pour thème « Boum déguisée » !

- **Vendredi 20 décembre** nous participerons aux festivités de Poizat. Pour préparer ces soirées selon vos envies, rendez-vous aux permanences jeunes pour les collégiens tous les vendredis des périodes scolaires de 17h à 18h30 au CSCS.

Les inscriptions aux soirées jeunes se font dans la limite des places disponibles auprès de l'accueil du service enfance jeunesse à contact.cscs@ville-poisat.fr

Renseignements du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.

Stage de glisse

Par ailleurs, vous pouvez d'ores et déjà noter les dates du stage de glisse qui aura lieu du 2 au 6 mars 2020 à Prapoutel les 7 Laux pour les jeunes de 10 à 17 ans. Forts du succès de l'an dernier, nous reconduisons le partenariat avec le secteur jeunes de Gières avec pour objectifs de faire de nouvelles rencontres, de pratiquer une activité de plein air en montagne, un sport de loisirs (pas de cours apportés, les jeunes doivent savoir skier (niveau flocon minimum)) et de fun sur les pistes avec des surprises agrémentées par l'équipe d'animation.

Info pratique : les jeunes devront être équipés de leur matériel qui pourra être stocké au centre pour la semaine (possibilité de location) et apporter leur pique-nique. Départ et retour de Poizat en car.

Si ce stage vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire car les places sont limitées ! Renseignements : accueil du service enfance jeunesse :

contact.cscs@ville-poisat.fr
04 76 25 89 19

Pour ces différents projets, venez encore nombreux, le pôle jeunesse est là pour vous !

Vacances d'automne

Pendant ces vacances, nous avons exploré le thème du respect de l'environnement et Zéro gaspillage. Toutes les activités manuelles ont été réalisées à partir de matériaux de récupération.

Nous avons eu une météo capricieuse mais cela n'a pas empêché les découvertes à l'extérieur du centre de loisirs : sortie accrobranche à Autrans, sortie à l'Hexagone : « l'Art toute une science », représentation de patinage artistique à la patinoire Pôle Sud de Grenoble et visite insolite de l'avant du décor de nos assiettes quotidiennes avec la visite de la Cuisine centrale de Guillaud Traiteur à la Côte Saint André.



Nous y avons été accueillis chaleureusement autour d'un pot fruité (jus de pomme et poire local) ; nous avons profité après le pique-nique d'une animation gustative avec une dégustation de gaufres sur bâtons ; puis nous avons exploré les cuisines et entrepôts guidés par le responsable des cuisines et des menus. Nous avons pu observer les différents modes de conditionnement en fonction des aliments, découvrir les cuisines et chaînes de mise sous vide et de préparations des menus et formuler toutes les questions que nous nous posions.

Les vacances se sont monstrueusement clôturées par la traditionnelle fête d'Halloween !



Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

Un festival à Paris !

Comme tous les festivals, il a été l'occasion de rencontres : rencontre avec d'autres jeunes de toute la France et d'Europe, rencontre avec des adultes pour discuter de sujets d'actualité, rencontres et partages d'initiatives, rencontres et découvertes de Paris.

Mais ce Festival International des Droits de l'Enfant et de la Citoyenneté a été singulier à plus d'un titre : singulier parce qu'il a marqué l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ; singulier aussi parce qu'il a associé les enfants et les adolescents, mettant ainsi en acte leur participation dans la vie de la cité ; singulier enfin parce que ce qui a été échangé durant ces quatre jours sera conservé et diffusé pour que les adultes s'en saisissent dans les territoires. Telle est l'ambition des Francas, association organisatrice du festival et qui porte les Droits de l'Enfants dans leur identité.

11 enfants du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes de Poizat sont donc partis du 22 au 25 octobre 2019 pour ce voyage à Paris, accompagnés de Christophe Boichot (animateur citoyen) et de Nelly Pugnale (conseillère municipale à Poizat et présidente des Francas Isère). Arrivés à Paris, nous avons rejoint d'autres groupes de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec qui nous avons partagé l'hébergement, les différents temps d'ateliers et des découvertes de Paris. Et puis 4 jours à arpenter les rues, métros, bâtiments historiques de Paris, à présenter les projets menés lors de leur mandat, discuter avec d'autres enfants et des adultes de la laïcité, du handicap, visiter la Conciergerie, le quartier Notre-Dame, le Sacré-Cœur et le quartier Montmartre, aller voir la Tour Eiffel... Un programme chargé, un voyage fatiguant mais plein de souvenirs... Mais qu'en disent les conseillers et conseillères ?

« J'ai beaucoup aimé être à Paris, surtout jeudi pour les souvenirs et parce qu'on s'est couché à 1h30 », « J'ai bien aimé ce voyage à Paris parce que c'est la capitale. C'était trop cool, sauf un petit coup de blues de début de soirée », « La laïcité, c'est un peu comme Liberté, Egalité, Fraternité. Ça permet à chacun d'avoir son propre choix pour vivre ensemble correctement »
« J'ai apprécié ce séjour à Paris. Les activités étaient variées et intéressantes, sachant que nous étions quasiment qu'avec des enfants et ados que nous ne connaissions pas, ce qui a renforcé la diversité. Ce festival m'a permis de connaître différents avis et projets »

Ce voyage aura été la dernière action de ce mandat. Une autre équipe prendra le relais à partir de janvier 2020 pour échanger, discuter, débattre et construire de nouveaux projets.

Nous soulignons l'engagement des enfants apporté à la collectivité... merci à Maya, Assya, Clara, Lana C, Noa, Yoakin, Xavier, Mia, Noélie, Ronan, Lucas, Lana J, Meije, Arthur et Clément, en espérant que les petites graines de citoyenneté plantées en vous continueront à pousser longtemps !

Une rétrospective du voyage à Paris et le bilan de mandat ont été présentés lors de leur dernière séance plénière samedi 23 novembre de 10h à 12h. Cette séance ouverte à tous, familles et Poisatiers, a été suivie d'un pot partagé.

Des élections à venir

Des élections auront donc lieu courant décembre : du 9 au 11 décembre, au CSCS, les collégiens pourront élire les candidats de 6ème et 5ème. Et le jeudi 12 décembre, en temps scolaire, les enfants de l'école élémentaire éliront des candidats de CM1 et CM2. Les résultats seront disponibles vers 16h30. La nouvelle équipe prendra ses fonctions, pour un mandat de deux ans, début janvier lors d'une séance plénière en présence de M le Maire et de l'élue à la jeunesse en salle du conseil municipal.



RAM SUD (Relais Assistant-e-s Maternel-le-s)

Les permanences pour l'année scolaire 2019/2020 à Poizat sont :
les mercredis 4/12/2019 ; 8/1 - 5/2 - 11/3 - 1/4 - 6/5 - 3/6/2020

Le RAM est un lieu d'information et d'échanges. Dans le cadre de ces missions, il accompagne les parents, les enfants, les assistant-e-s maternel-le-s et les gardes d'enfants à domicile.

Vous trouverez sur le site de la commune une information détaillée sur la « garde d'enfant à domicile ou employé-e de maison », dans la rubrique petite enfance.

Pour toute information complémentaire :

Florence Vogel au 04 76 44 14 86 ou par mail : ram-sud@saintmartindheres.fr

✔ Citiz

Dans le cadre du renouvellement et de l'optimisation de son parc automobile, la commune a fait le choix d'un véhicule polyvalent de taille compacte. Celui-ci répondra aux besoins ponctuels de déplacement du personnel -lorsque l'offre de transport en commun ne le permet pas- ou de transport de petit matériel mais aussi de le proposer en location aux habitants.

Après étude de l'offre disponible à ce jour pour ce type de véhicule dans le cadre de la plate-forme d'achat public UGAP, la commune a porté son choix sur un véhicule de type Citroën C3 à motorisation essence, équipé de pneus toutes-saisons.



Ce choix permettra à la fois de bénéficier d'un tarif d'acquisition intéressant et d'en diversifier les usages. Poisat a ainsi passé une convention avec CITIZ Alpes-Loire, partenaire autopartage de Grenoble-Alpes Métropole.

Son offre FLIZ permet à une collectivité (ou une entreprise) de mettre ses véhicules en autopartage lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour ses besoins propres. En contrepartie, la collectivité perçoit une partie des recettes de location du véhicule.

Les avantages pour la commune :

- créer une offre d'autopartage sur son territoire dans le cadre de notre PAEC (Plan Air Energie Climat)
- accompagner les Poisatiers qui envisagent de se séparer de l'un de leurs véhicules; un véhicule en autopartage, c'est moins de véhicules stationnés sur la voie publique !
- répondre aux besoins des services sans immobiliser en permanence un véhicule utilisé ponctuellement
- se décharger de la maintenance, de l'assurance, du carburant, de la gestion de la location du véhicule en les confiant à un opérateur spécialisé
- optimiser l'usage des fonds publics par la réduction du coût global de possession du véhicule.

Et pour les Poisatiers :

- disposer d'un véhicule récent et bien entretenu, équipé toutes saisons et apte à des usages diversifiés
- bénéficier d'un système de réservation et location souple et bien rodé
- au travers de l'adhésion au service CITIZ, avoir accès à d'autres catégories de véhicules (citadines, minibus, ludospace,...) sur l'agglomération grenobloise, mais aussi dans 120 villes en France grâce au réseau national CITIZ
- accéder à l'abonnement combiné TAG+CITIZ pour bénéficier de tarifs réduits sur les abonnements bus et autopartage.

Alors l'autopartage à Poisat, ce sera où et quand ?

La Citroën C3 et son emplacement réservé -qui sera aménagé sur le parking des Platanes à proximité de l'arrêt du bus C7- seront intégrés au réseau CITIZ à compter de janvier 2020.

Tous les détails et réponses à vos questions sur l'offre CITIZ ci-après et sur les sites CITIZ (<https://alpes-loire.citiz.coop/>), Métro <https://www.lametro.fr/429-auto-partage.htm> et TAG (<https://www.tag.fr/67-un-tarif-pour-chacun.htm>).

OFFRE DE citiz À POISAT

Avec Citiz profitez d'un service de location en libre-service, disponible 24h/24 et 7j/7. Vous avez accès à des véhicules de 2 à 9 places accessibles directement en voirie sur des emplacements réservés.

Citiz vous propose plusieurs formules, avec ou sans abonnement, où vous ne payez que votre usage. Tarification à l'heure et au kilomètre (à partir de 2€/h et 0,37cts/km). Les frais de carburant, d'entretien, de stationnement et d'assurance sont compris.

Une voiture Citiz est bientôt disponible à Poisat, profitez d'un modèle polyvalent de catégorie M : à partir de 2,5€/h et 25€ la journée. Cette voiture est éligible à l'offre promotionnelle du week-end, plus d'informations sur notre site.

Une sortie l'après-midi ? 4h de réservation pour 15km à partir de 15,55€ de location.

Comment ça marche ?

- Inscrivez-vous à l'agence Citiz, ou sur notre site : alpes-loire.citiz.fr
- Réserver une voiture avec l'application mobile, sur internet ou par téléphone
- Ouvrez la voiture avec votre badge ou un smartphone
- Profitez-en : roulez ! Il suffit simplement de ramener la voiture à son emplacement initial
- Recevez votre facture mensuellement

Plus d'informations : alpes-loire@citiz.fr 04 76 24 57 25

Hervé Fanton,
conseiller municipal délégué aux déplacements

✔ Brioches pour ESPOIR

Bilan de l'opération

La vente des brioches au profit de l'association Espoir Isère contre le cancer a eu lieu les 11 et 12 octobre derniers. La mobilisation des bénévoles vendeurs et la générosité des acheteurs poisatiers ou habitants des communes voisines ont permis la réussite de cette opération.

Grâce à vous tous, que nous remercions vivement, nous avons remis 901 € à la présidente d'Espoir pour soutenir ses différentes actions : aide à la recherche, confort du malade, aide financière aux familles.



ESPACE
PUBLICITAIRE



Cours de danses Stages

NEW

<http://LudoLindy.fr>



Bibliothèque municipale

L'autrice et illustratrice jeunesse Nathalie Dieterlé est venue rencontrer deux classes de l'école élémentaire Jean Mermoz le 7 novembre 2019. Les enfants ont pu découvrir un de ses instruments de travail en réalisant des dessins avec des encres et des bambous japonais (calames).



Autrice de nombreux albums, Nathalie Dieterlé est notamment à l'origine de la très célèbre série Zékéyé, largement influencée par son enfance au Cameroun. Elle aborde dans ses créations des sujets divers et variés, de la différence à la vie quotidienne en passant par l'entraide et la solidarité tout en ayant recours à une illustration originale et toujours très colorée.



Vous pouvez dès maintenant découvrir certains des ouvrages de Nathalie Dieterlé disponibles dans votre bibliothèque.

CCAS

Visite de la maison Bergès

Le CCAS a organisé une visite le 25 septembre au musée de la Houille blanche pour les personnes âgées. Après un petit trajet en bus jusque Lancey, le groupe d'une cinquantaine de personnes a visité la maison Bergès et s'est promené dans le parc qui l'entoure. Différentes machines y sont exposées et Paul Mollieux, Poissatier, a donné beaucoup d'explications complémentaires à celles du guide du musée.



Au retour, un goûter a conclu cette agréable sortie qui a été bien appréciée.

Repas des Anciens

L'Espace Culturel Léo Lagrange est en travaux pour quelques mois. Pour des raisons de sécurité, le repas des personnes âgées ne pourra donc avoir lieu en début d'année 2020 comme traditionnellement. En attendant, le CCAS prévoit de vous proposer des après-midi festives pour avoir l'occasion de vous retrouver et passer de bons moments.

[AUTOUR]

DE POISAT

www.ville-poisat.fr

Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains auront lieu les vendredi 20 décembre 2019 et 7 février 2020 à 10h. Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

► APE Poizat (Association des Parents d'Elèves)



Voici quelques actualités de l'APE, que vous pouvez désormais retrouver sur le nouveau blog de l'APE : apepoizat.blogspot.com :

- La matinée jeux de société a eu lieu le samedi 30 novembre dans la salle du 8 mai 1945. Petits et grands ont pu jouer, jouer et jouer encore, et découvrir de nouveaux jeux grâce à une animatrice OIKA, sur 2 créneaux.



- Les commandes de chocolats et nougats sont passées ! Livraison assurée avant les vacances. Vivement que les colis arrivent pour accompagner nos goûters et repas de fêtes !



- Nous remercions vivement tous les enfants ayant participé aux propositions de dessins pour illustrer l'APE ! Le nouveau logo retenu sera bientôt communiqué !

- Des galettes des rois seront partagées en janvier entre parents et enfants en salle Vigier, le 17 janvier 2020.

En vous souhaitant à tous et toutes une excellente fin d'année et de doux moments en famille...

Pour nous écrire : ape.poisat@free.fr

► Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



A la découverte du Street Art

Claude nous a donné rendez-vous à 9 heures, ce matin-là, pour une marche pédestre dans les rues du centre-ville de Grenoble à la découverte du Street Art.

Nous sommes cinq. Le parcours est ambitieux. Dans des impasses, au détour de rues, nous découvrons cet art



moderne que nous connaissions vaguement comme « peinture de graffitis » et qui nous laisse sans voix. Le premier mur d'immeuble peint est gigantesque. Nous admirons aussi ces œuvres artistiques sur des portes de garage, des murs moins hauts qui longent les trottoirs. Quand nous essayons de décrypter le message (tagué) peint, c'est un casse-tête. Chacun y va de son interprétation. Les échanges sont intéressants, passionnants.

Ce fut un beau parcours, surprenant, époustoufflant, magique, émouvant, laissant rêver parfois, souvent violent. Grenoble a accueilli en juin un festival européen du Street Art. Nous avons encore de belles balades de découvertes à (re)faire !

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Site: <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr

Tel : 07 83 63 29 04

► L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'Apiculture de l'Isère



- Tout au long de l'année, vous pouvez offrir une formation, un chèque cadeau en utilisant

nos bons cadeaux. Noël approche, profitez-en : passez nous voir et nous vous conseillerons.

- La saison apicole 2019 s'est terminée par l'organisation en novembre de notre 23ème concours des miels du Dauphiné et des cantons limitrophes : une dizaine d'apiculteurs ont été médaillés...tous les détails sur notre site.

- Et dès le mois de mars 2020 la saison apicole va reprendre. Retrouvez toutes les dates des for-



mations « Initiation » et « Complémentaires » sur notre site à partir de mi-décembre 2019.

L'équipe des bénévoles est toujours présente pour vous accueillir et répondre à vos questions. Retrouvez-nous ici :

L'Abeille Dauphinoise, 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à POISAT - Tél : 04.76.25.07.09

Mail : abeille.dauphinoise@gmail.com

Site : www.abeille-dauphinoise.fr

Facebook :

facebook.com/AbeilleDauphinoise



En plus de notre participation à la vie de la bibliothèque, nos projets se mettent progressivement en place.

Le portage des livres à domicile pour les lecteurs dans l'impossibilité de se déplacer fonctionne. Vous pouvez nous contacter si vous avez besoin de ce service.

Les adhérentes et adhérents de l'association ont prévu de se rencontrer, échanger et partager un moment de convivialité autour d'un pot festif le vendredi 6 décembre à 17 h 30 salle du 8 mai 1945.

Si vous souhaitez adhérer à l'ABGB nous assurons des permanences. Il y en a eu 4 au mois de novembre, les prochaines auront lieu en décembre :

- le mardi de 10 h à 11 h à la bibliothèque
- le mardi de 14 h à 16 h à la salle Léo Ferré
- le vendredi de 16 h à 17 h à la salle Léo Ferré

Vous pouvez nous contacter par courriel à :

asso.bib.brassens@laposte.net ou en déposant un mot dans notre boîte à lettres au CSCS.

► Vaccination anti-grippale

Les infirmiers libéraux continuent de participer à la campagne de vaccination contre la grippe, **du 15 octobre 2019 au 31 janvier 2020.**

Vous pouvez retrouver tous les détails page 11 du VP 133.



La Spatule 2 Poizat

Suite à l'enquête réalisée en juin, les stations de ski ont été démarquées ainsi que les transporteurs.

La MPT offre un cadre légal à la relance d'une activité passée de Poizat, mais qui avait été suspendue.

«La Spatule» sera donc relancée début 2020 et devient «La Spatule 2 Poizat» pour proposer quelques sorties dans des stations proches du bassin grenoblois.

Les dates et les tarifs restent à affiner et de prochaines communications seront faites sur le sujet pour vous présenter les modalités d'inscription.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer votre matériel (et vos sacs de pique-nique) pour des sorties de ski entre Poizatiers. **«La Spatule 2 Poizat» vous proposera des tarifs négociés pour le transport et les forfaits.** A chacun-e, ensuite, de

choisir avec qui il/elle veut partager ses moments de glisse.

Si vous souhaitez vous investir dans le lancement de ce projet ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Jérôme Guers à l'adresse jerome@guers.fr

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez également répondre au sondage qui avait été mis en ligne : <https://goo.gl/UbXNGB>

Les adresses collectées dans le cadre de ce sondage seront adressées directement lors de la mise en place des inscriptions

N'ayez crainte : ce sondage n'est que consultatif et n'a aucune valeur d'engagement



Nous lançons un vibrant appel à la population: notre chorale manque cruellement de voix d'hommes.

Messieurs, faites entendre votre voix, avec nous. C'est fou le bien

que l'on ressent en chantant dans un chœur. De plus vous serez chou-choutés, car votre participation sera précieuse au sein de notre groupe.

Bien sûr, si une amie veut vous accompagner, nous l'accueillerons aussi avec plaisir.

Jeunes ou moins jeunes, rejoignez-nous. Il vous suffit de pousser la porte de la salle du 8 mai, située sur l'esplanade du 8 mai 45, à Poizat, le lundi vers 19h50.

Nous chantons tous les lundis de 20h à 22h, hors vacances scolaires.

Franchissez le pas. Nous vous attendons.»



Rappel

Concerts de Noël des 13 et 14 décembre à 20h à l'auditorium de l'Odyssée d'Eybens (vous pouvez relire l'article du VP 133 page 8)

[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

▼ Vendredi 20 décembre

Poisat fête Noël - Détails page 12

▼ Jusqu'au 31 décembre

Déclaration annuelle de ruches - Détails page 4

▼ Vendredi 17 janvier

Galette des Rois de l'APE - Détails page 10

▼ Jusqu'au 31 janvier

Vaccination anti-grippale - Détails page 10 et VP 133

▼ Du 2 janvier au 2 février

Opération Sapinou - Détails page 4

▼ Jusqu'au 7 février

Inscriptions sur listes électorales - Détails page 4

▼ Vendredi 7 février

Soirée débat du PEL - Détails page 2

▼ Jeudi 13 et vendredi 14 février

Concert Harmonie Eybens Poizat - Détails page 11

[POISAT CULTURE]



Poisat fête Noël

► **Vendredi 20 décembre - Place Georges Brassens**

LES FESTIVITÉS DÉBUTERONT À 17H30

La municipalité et les associations poisatières vous proposent des animations pour petits et grands : le Père Noël, dégustation de vin et de chocolat chauds, de soupe, des jeux en bois et autres.

À 18H30

KaRNAVIREs

« Nuit de lumière »

La compagnie KaRNAVIREs vous propose une déambulation festive mêlant théâtre, musique et pyrotechnie.

Départ devant la Mairie
jusqu'à l'Esplanade du 8 mai

